Mesures à prendre face au risque d'attentats par agents biologiques et chimiques

2003/2187(INI) - 09/03/2004 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Gerhard SCHMID (PSE, All), le Parlement européen adresse au Conseil les recommandations suivantes: - faire établir, dans le cadre de la coopération entre polices nationales à l'échelon européen, en collaboration avec Europol et compte tenu des résultats de la coopération entre services de renseignements dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, une analyse réaliste du risque qui servirait de base à une action sérieuse de l'Union européenne; - communiquer au Parlement, sous une forme appropriée, les conclusions générales - et, partant, publiables - de cette analyse, afin que celui-ci dispose d'une base rationnelle pour ses éventuelles délibérations budgétaires; - engager, à la lumière des résultats de cette analyse, les initiatives législatives nécessaires pour l'adoption des mesures à prendre face au risque d'attentats par des agents biologiques et chimiques.